

RAPPORT FINAL ABRÉGÉ

AVRIL 2017 - MARS 2021

Puis, au niveau des valeurs, qu'est-ce que ça vous apporte, ces différentes activités pastorales ? Femme incarcérée : De la force ... un moment donné c'est ben beau faire des cours sur la criminalité... des fois c'est ben intéressant. Des fois le CLSC y vient pour les cours d'ITS, mais c'est pas quelque chose qui fait une vague de force pour continuer. Parce que des fois je le dis aux filles : c'est pas grave si tu crois pas en Jésus, tu peux venir pareil à la messe. C'est ça qui arrive. Elles viennent pareil, puis c'est juste d'entendre chanter tout le monde ensemble juste toute l'énergie dans le fond ça donne un boost (extrait d'un entretien avec une femme incarcérée, 41-50 ans).

Ce serait bien d'inclure d'autres intervenants que l'aumônier; offrir par exemple des ateliers de méditation. Je crois qu'il y a plus à la spiritualité que des messes catholiques et les bibles. Diversifier les activités pour permettre à plus de gens de trouver leur propre parcours pour se reconnecter à soi-même (questionnaire en ligne, commentaire d'un employé, 18-30 ans)

Solange Lefebvre, Chaire en gestion
de la diversité culturelle et religieuse,
Institut d'études religieuses
Université de Montréal
solange.lefebvre@umontreal.ca

Projet financé par le ministère de la Sécurité publique,
Gouvernement du Québec

CHAIRE EN GESTION DE
LA DIVERSITÉ CULTURELLE
ET RELIGIEUSE



Université 
de Montréal

Table des matières

interactive

Introduction	2
1. Questionnaire sur papier et entretiens; personnes incarcérées	3
2. Questionnaire en ligne auprès des employés	4
3. Questionnaire en ligne pour les animateurs de pastorale et intervenants autochtones	6
4. Formations des animateurs	7

Introduction

L'objectif de cette recherche était double : analyser les besoins spirituels et religieux de la population carcérale et faire l'état des lieux des programmes liés aux services d'animation pastorale. Elle a été menée grâce à des entrevues réalisées auprès d'acteurs clés et de personnes incarcérées, de questionnaires sur papier et en ligne, de même qu'à l'aide d'observations en milieu carcéral. Pour repère, voici les statistiques générales concernant la religion au Québec.

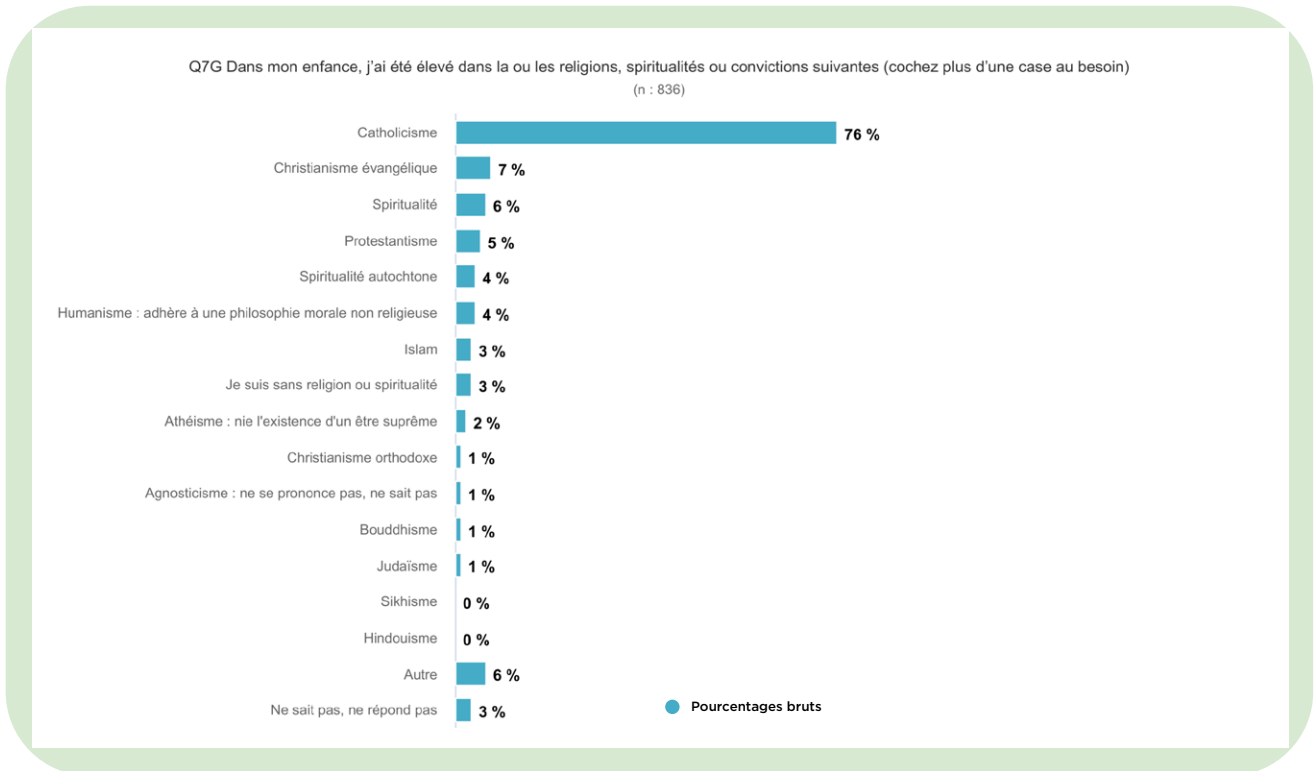
Religions principales au Québec 1991, 2001 et 2011

Religion	1991		2001		2011	
	Nombre	(%)	Nombre	(%)	Nombre	(%)
Catholique romaine	5 855 980	86.0	5 930 385	83.2	5 766 750	74.57
Protestante	359 750	5.3	335 595	4.7	414 700*	5.36
Chrétienne orthodoxe	89 285	1.3	100 370	1.4	129 580	1.68
Chrétienne, nia*	38 975	0.6	56 750	0.8	110 875	1.43
Musulmane	44 930	0.7	108 620	1.5	243 430	3.14
Juive	97 730	1.4	89 915	1.3	85 105	1.10
Bouddhiste	31 640	0.5	41 380	0.6	52 385	0.68
Hindoue	14 120	0.2	24 530	0.3	33 540	0.43
Sikhe	4 525	0.1	8 220	0.1	9 275	0.12
Aucune religion	257 270	3.8	400 325	5.6	920 900	11.90

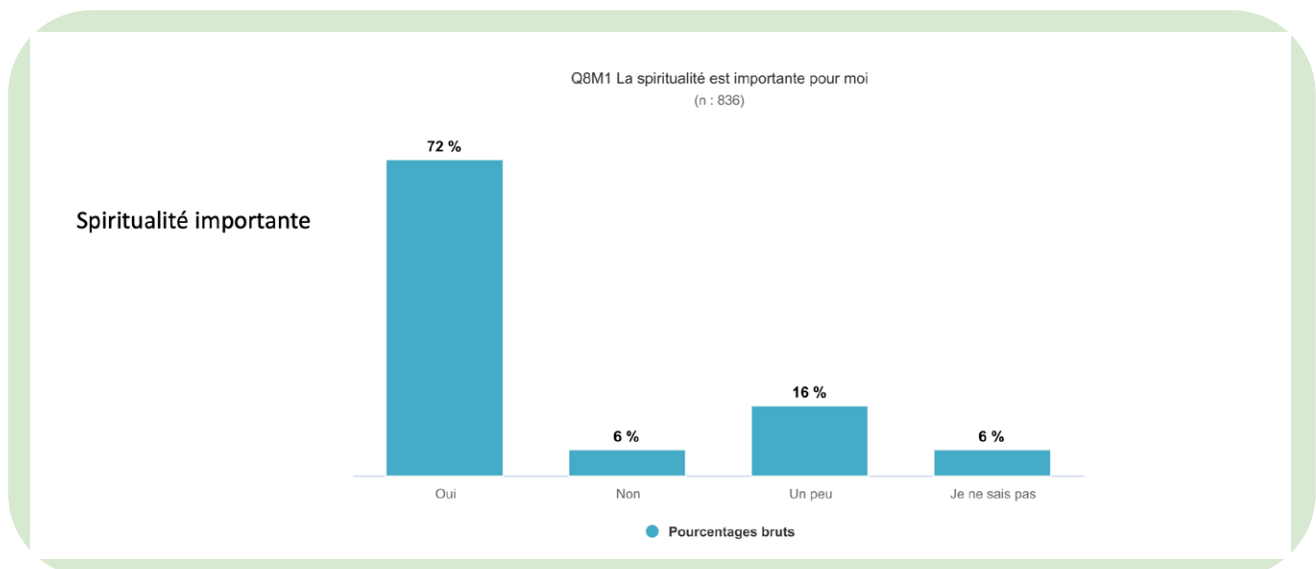
* le nombre de protestants en 2011 regroupe ici plusieurs dénominations, pas nécessairement les mêmes que pour 2001 et 1991

*nia = non inclus ailleurs

1. Questionnaire sur papier et entretiens; personnes incarcérées



En général, le profil des 836 répondants au questionnaire est congruent avec les statistiques générales de 2011, tenant compte des évolutions prévisibles dans les statistiques de 2021, en cours. Toutefois, **la proportion de personnes se disant de spiritualité traditionnelle autochtone est plus élevée**. 60 % s'identifient au catholicisme, 22 % se sont dits sans religion, les autres se partageant entre plusieurs minorités. La proportion des personnes accordant une importance à la religion/spiritualité (88 %) est très élevée. 62 % ont déclaré faire des lectures de type spirituel, ce qui paraît là aussi élevé. Quant aux raisons de la participation aux activités pastorales, elles sont reliées en premier lieu au bien-être, et en second, à l'importance de la religion/spiritualité dans la vie.



Il se dégage de l'ensemble que la **majorité des répondant.e.s profitent de l'animation pastorale et la jugent positivement**. En lien avec les débats sur la laïcité, il est notable que la liberté de conscience et de religion soit très majoritairement respectée et lorsque tel n'est pas le cas, l'on incrimine plutôt les codétenus qui se moquent ou encore le manque d'accès ou d'activités. Des personnes interrogées appartenant à des minorités souhaiteraient pouvoir disposer de davantage de services leur convenant. Les groupes Anonymes (AA, NA) répondent à un besoin de près de la moitié des répondants, ce qui souligne leur importance. Des personnes davantage éduquées et plus jeunes présentent les pratiques spirituelles plus personnelles et l'on peut donc supposer que leur capacité réflexive est supérieure. Plusieurs suggestions ont été formulées afin d'ajouter des choix d'activités et d'en améliorer l'accès. Les suggestions concernaient des thématiques plus généralement spirituelles, comme la méditation, les échanges, des pratiques religieuses spécifiques.

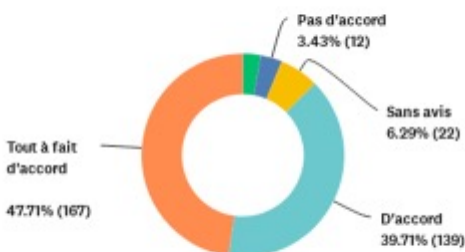
En ce qui a trait aux **femmes**, notons que 25 % de l'ensemble des répondantes se sont déclarées autochtones. 57 % d'entre elles participent à des activités pastorales (contre 48 % des hommes). Les femmes accordent beaucoup d'importance à la spiritualité et aux activités offertes. Une bonne partie des autochtones se déclarent catholiques (46 %), et ce groupe se démarque par son insistance sur la spiritualité, le quart s'identifiant à la spiritualité autochtone et un autre quart à la spiritualité tout court. Il convient de noter que les anglophones incarcérés éprouvent parfois des difficultés à être desservis dans leur langue.

Les entretiens individuels évoquent les bienfaits de la pastorale : l'introspection, l'apaisement, le pardon, la relation à autrui, l'ouverture, l'échange autour d'idées différentes, la force, l'élan de générosité qui émane des activités, le calme que procure un lieu, le recueillement, le goût de la gentillesse, l'humanité des rapports noués à travers les activités. Il se dégage une expérience commune de mise à l'écart à travers les activités de pastorale vis-à-vis des autres lieux de la prison qui sont turbulents, difficiles, bruyants, voire inhospitaliers. Plusieurs évoquent les effets de ces activités sur les personnes incarcérées, qui en reviennent apaisées, confiantes, plus généreuses.

2. Questionnaire en ligne auprès des employés

Q26: Êtes-vous d'accord avec l'énoncé suivant ? L'animation pastorale a sa place dans un établissement de détention.

Réponses obtenues : 360 Question(s) ignorée(s) : 102



Si les répondants se disent eux-mêmes catholiques à 58 %, non-religieux à 35 %, et 4 % autres, **ils approuvent dans leur majorité le service d'animation pastorale**. Quant à l'importance de la spiritualité/religion, les répondants âgés de moins de 40 ans la jugent non importante pour eux-mêmes à hauteur de 40 %, alors que ce pourcentage baisse chez les plus âgés. **À la question cherchant à savoir si l'animation pastorale a toute sa place dans un établissement de détention, les réponses positives sont demeurées jusqu'à présent les plus majoritaires : 88 % (+ 6,29 % sans avis), sur 304 répondants**. Les raisons de cette pertinence sont l'absence de jugement dont font preuve les animateurs (77 %), et son importance pour le bien-être des personnes incarcérées (70 %). Vient ensuite l'importance de la spiritualité pour améliorer les relations humaines et la confidentialité (autour de 60 %). La réinsertion a donné lieu à 50 % des choix de réponses. L'animation pastorale bénéficie donc d'un fort appui.

Sur 192 répondants à une question précise, 46 % proposent que le service offre plus d'activités et variées. Quant aux effets perçus de ce service, on dénote une perception largement positive, les répondants reconnaissant que l'animation pastorale véhicule des valeurs positives et favorise des comportements socialement acceptables, qu'elle contribue à faire évoluer et cheminer vers d'autres horizons certaines personnes incarcérées. Pour ce qui est de la réponse aux besoins éprouvés à la sortie des personnes et à la contribution à la réinsertion sociale au sein de la communauté, près de 55 % des répondants considèrent que l'animation pastorale y contribue.

À la question s'enquérant de savoir si des leaders religieux doivent gérer ce service, plutôt que des personnes laïques (hommes ou femmes), en moyenne 63 % d'enquêtés ont déclaré que non et 15 % qu'ils étaient sans avis sur cette dernière (sur 323 répondants). **Une bonne majorité n'éprouve donc pas d'attachement particulier aux représentants officiels des religions (prêtres, pasteurs, etc.). Les membres laïques (c.-à-d. non-prêtres ou religieux) de ces religions paraissent faire l'unanimité**. Il faut donc relativiser la figure du 'padre', à l'égard duquel l'attachement est variable, même s'il demeure dans certains établissements. Le service devrait-il être neutre ? À ce sujet, les avis sont partagés, mais seulement 19 % des répondants souhaiteraient que ce service soit remplacé par autre chose (psychologie ou travail social). **57 % étaient néanmoins d'accord avec l'idée de le compléter par la psychologie ou le travail social**.

Quatre points concernant la gestion de ce service méritent d'être soulignés, c'est-à-dire **les régimes spécifiques, la radicalisation, la libre circulation et la sécurité lors des activités**. Les demandes de bénéficier d'un régime spécifique paraissent fréquentes et moins du quart des répondants y accordent du crédit. Au sujet de la radicalisation, 58 % des enquêtés estiment que leur établissement n'est pas bien outillé pour détecter la radicalisation. Enfin, une très grande majorité observe que les animateurs de pastorale circulent librement et n'y voient aucun inconvénient.

3. Questionnaire en ligne pour les animateurs de pastorale et intervenants autochtones

19 animateurs répondants se sont dits catholiques, 1 imam et plusieurs autochtones ont pris le soin en plus d'y répondre. 1 imam et 3 personnes se disant autochtones présentent un niveau de scolarité insuffisant, si l'on se réfère aux normes exigeant un baccalauréat en théologie pour officier en prison. La moyenne d'âge des animateurs est élevée, 17 répondants sur 25 étant âgés de plus de 51 ans. Une forte majorité disposait d'une connaissance limitée du milieu carcéral avant l'embauche.

Q56: Aviez-vous une connaissance du milieu carcéral avant votre embauche ?

Réponses obtenues : 26 Question(s) ignorée(s) : 3

CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Pas du tout	30.77%	8
Une connaissance limitée	38.46%	10
Une bonne connaissance	19.23%	5
Une très bonne connaissance	11.54%	3
TOTAL		26

La moitié des répondants a déclaré faire des heures supplémentaires. Quant aux bénévoles, 17 sur 28 sont aidés par des bénévoles, et un très petit nombre par des stagiaires. **Ils considèrent pour la plupart que les ressources d'informations, plus généralement pour la pastorale, pourraient être étoffées. La plupart estiment que des activités plus nombreuses et différentes pourraient être offertes.** L'animation leur paraît répondre aux objectifs du protocole, hormis dans le cadre de l'aide à la sortie qui n'est pas assurée par 12 animateurs sur 27 ayant répondu à la question concernée. Une forte proportion souhaiterait une offre plus importante de formations continues.

Plusieurs questions permettent de dégager des indicateurs d'opinions au sujet de la laïcité. En premier lieu, le port de symboles religieux chez les employés est réprouvé par près de la moitié des répondants. 8 animateurs sur 27, soit près du tiers, s'opposent au port

de symboles religieux chez les animateurs eux-mêmes. Le deuxième indicateur d'opinions sur la laïcité est le point de vue sur le mandat pastoral et la neutralité. 5 seulement ne considèrent pas le mandat important (les répondants comptent 8 prêtres catholiques qui y tiennent). 9 animateurs (dont 6 prêtres) seulement pensent qu'il est important que l'animation soit assumée par un leader religieux. Le remplacement ou la complétion de l'animation pastorale par un service neutre n'a obtenu l'approbation que de 7 personnes sur 27. Toutefois, quasiment la totalité s'estime capable d'accompagner des personnes de toutes spiritualités ou convictions.

4. Formations des animateurs

Onze personnes représentant la forte majorité des institutions de formation se sont exprimées. Les formations ont évolué et sont passées de simples formations de baccalauréat exclusivement consacrées à la théologie au sein des universités, à des formules mixtes de baccalauréat en sciences des religions et théologie, incluant des cours optionnels en sciences humaines et sociales. **La nouveauté principale concerne l'offre de diplômes d'études supérieures avec stages.** La nouvelle profession d'intervenant en soins spirituels (ISS) reconnue dans les milieux de la santé prend acte de la nouvelle identité spirituelle des intervenants, qui doivent se centrer sur les besoins diversifiés des personnes accompagnées, plutôt que de représenter uniquement une institution religieuse. **On insiste sur la « posture » des ISS qui doit être généreuse et impartiale, ce aussi bien chez les prêtres, d'autres croyants, que chez des personnes sans religion ou se disant spirituelles et non religieuses.** Cette vision coïncide avec des évolutions observées dans plusieurs pays.

Le principal point ressortant des échanges est **l'enjeu des stages**, qui constituent à présent l'approche choisie par toutes les universités afin de former des intervenants, en particulier dans le domaine des soins spirituels. Ces stages comportent un volet théorique et clinique, d'une durée d'environ 400 heures, et sont souvent suivis plus d'une fois.

CHAIRE EN GESTION DE
LA DIVERSITÉ CULTURELLE
ET RELIGIEUSE



Université 
de Montréal